



Litige incendie véhicule

Par **rege**, le **01/03/2015 à 09:32**

bonjour,rnnous sommes en litige avec notre assurance auto suite incendie de notre véhicule. en effet il bloc le remboursement du véhicule car ils ne veulent pas nous rembourser les accessoires qui sont restés à l'intérieur du véhicule et nous poses x question et à ce jour réclame même des relevés bancaires alors que nous leurs avons fournis les factures correspondantes. merci de votre réponse [smile3]

Par **chaber**, le **01/03/2015 à 10:25**

bonjour,rnrnLa garantie des accessoires est-elle bien prévue dans votre contrat? (généralement avec une limitation)rnrnSi les factures transmises (originaux?) sont bien à votre nom je ne vois pas en quoi l'assureur peut vous demander les relevés bancaires

Par **rege**, le **01/03/2015 à 14:14**

oui la garantie des accessoires est bien prévue au contrat avec une franchise, il a déjà fallu leur faire un historique de savoir pourquoi ces accessoires étaient dans le véhicule au moment de l'incendie et maintenant ils ns réclament les décomptes bancaires. du coup ils bloquent aussi le remboursement du véhicule.